



Union
Francophone
des **Associations**
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

AU FUTUR GOUVERNEMENT : POINTS MAJEURS D'ATTENTION

NOTE INFORMATIVE
27 AOÛT 2019 | CONFÉRENCE DE PRESSE

AU FUTUR GOUVERNEMENT : POINTS MAJEURS D'ATTENTION

Alors que les négociations en vue d'une future majorité semblent avancer lentement, nous voulons, au-delà des revendications contenues dans notre Mémoire 2019, attirer l'attention du futur gouvernement de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles) sur trois points majeurs.

Répondre structurellement à la pénurie d'enseignants

Le manque d'enseignants dans les classes, de la 1^e maternelle à la dernière année du secondaire, inquiète profondément les parents. En effet, comment être certains aujourd'hui que les élèves auront reçu tous les cours leur permettant une maîtrise des savoirs et compétences attendus pour poursuivre leur parcours, que ce soit dans l'enseignement supérieur ou dans un premier emploi ? A cette pénurie d'enseignants s'ajoute une pénurie du côté des directions, ce qui ne fait qu'empirer la situation.

Nous avons alerté la ministre à plusieurs reprises sur cette situation de pénurie croissante, en particulier dans les écoles à encadrement différencié. Depuis, un certain nombre de mesures ont été prises et mises en œuvre par le gouvernement et la ministre a proposé une série de pistes pour sortir de cette pénible situation.

La pénurie d'enseignants a, selon certains, triplé entre 2017 et 2018. Les raisons de cette pénurie ne sont probablement pas d'abord à aller chercher dans le décret « Titres et fonctions ». Il est clair que la pénurie d'aujourd'hui est, davantage encore, liée à la diminution importante, au cours des dernières années, du nombre de diplômés porteurs d'un titre pédagogique. Les conditions d'entrée dans le métier d'enseignant sont, elles aussi, un élément à prendre en considération ; elles amènent bon nombre de possibles candidats à ne pas viser le métier et d'autres, qui s'y sont engagés, à le quitter dans les cinq premières années.

Des mesures d'accompagnement et de revalorisation du métier sont prises. D'autres devraient l'être, notamment pour permettre une plus grande attractivité du métier pour celles et ceux qui ont déjà un parcours professionnel riche dans d'autres secteurs. Ce sont la meilleure prise en compte de l'expérience acquise et un niveau de salaire correspondant, par exemple, au salaire d'un employé de 40 ans si l'on rejoint l'enseignement à cet âge-là.

Mais plus fondamentalement, c'est à une vaste campagne de revalorisation de l'image sociale de la fonction enseignante et des métiers liés à l'école que le futur gouvernement devra s'atteler. Il ne suffit pas de clamer que ces métiers sont chouettes et d'inviter à les rejoindre. Il faut travailler sur les mentalités de l'ensemble de la population et de la société pour redonner aux enseignants le respect et la considération qu'ils méritent.



Financer de la même manière tous les réseaux subventionnés

Les besoins de toutes les écoles, libres et officielles, sont considérables : rencontrer les attentes de gratuité, adapter les infrastructures aux besoins du futur « tronc commun », améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, assurer la transition numérique de l'enseignement et des apprentissages et financer les besoins d'investissement qui y sont associés, disposer d'un cadre administratif à la hauteur des besoins... A cela s'ajoutent tous les investissements à venir dans le cadre du déploiement des autres mesures liées au Pacte pour un enseignement d'excellence.

En février 2019, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé, pour les 20 prochaines années, d'octroyer au seul réseau organisé par la FWB (WBE) un financement de 20 millions d'euros par an au-delà de ce qui avait été prévu au(x) terme(s) des accords de la Saint-Boniface, soit 400 millions d'euros au total au cours des 20 prochaines années.

Pour rappel, les accords de la Saint-Boniface, qui ont été signés en 2001, prévoyaient que, au terme de la période transitoire, les subventions de fonctionnement de l'enseignement libre, qui doivent couvrir tous les frais excepté les salaires des enseignants, atteignent par élève 75 % des dotations perçues par le réseau WBE. Cet objectif n'a jamais été atteint. En 2018, ces subventions par élève s'élevaient à peine à 50 % des dotations perçues par les écoles WBE.

Parce que le subventionnement des réseaux subventionnés, officiels et libres, sont issus de la dotation de la Communauté française, qui à la base provient du versement de l'impôt par tous les contribuables et parce que ces subventionnements en sont une redistribution, nous demandons que soient enfin respectés les accords de la Saint-Boniface. Le respect de ces accords doivent placer équitablement tous les réseaux subventionnés dans la même situation. Contrairement à ce que certains affirment, il n'y a pas en Fédération Wallonie-Bruxelles d'une part l'école publique et d'autre part l'école privée. Il y a un réseau organisé sous forme d'OIP et des réseaux subventionnés, officiels et libres. Tous méritent la même attention, car tous participent à leur mesure à l'éducation des enfants et des jeunes, quels qu'ils soient. Pour rappel, ces subventionnements ne concernent en rien les bâtiments puisque les accords de la Saint-Boniface visent uniquement les subventions de fonctionnement.

Poursuivre les dynamiques engendrées par le Pacte pour un enseignement d'excellence

L'UFAPEC est bien consciente que les réformes déjà réalisées dans le cadre du Pacte jusqu'à ce jour ne sont pas suffisantes pour faire évoluer l'école dans la perspective de la réussite de tous à la fin du parcours scolaire. En effet, comme nous l'avons déjà dit, le Pacte pour un enseignement d'excellence est une réforme globale et systémique de l'enseignement. Cette réforme, et cela a été clairement affirmé, doit pouvoir s'étaler sur plusieurs législatures pour que les réussites attendues soient effectives. Puisque jamais avant un projet de réforme de l'enseignement n'avait réuni tous les acteurs autour de la



table et n'était arrivé à les mettre d'accord sur un projet, l'UFAPEC attend instamment que le prochain gouvernement ne mette en péril le Pacte et les équilibres qui y sont contenus.

L'UFAPEC attend de voir installé un tronc commun véritablement polytechnique et pluridisciplinaire, souhaite que soit affirmée une prédominance de l'évaluation formative et son rôle dans la remédiation. La remédiation doit être immédiate et individualisée, c'est-à-dire, comme il est prévu, faire l'objet d'un réel accompagnement personnalisé,. L'UFAPEC soutient la perspective de la nouvelle gouvernance développée par le Pacte qui consacre une plus grande autonomie des écoles pour répondre aux objectifs généraux de l'enseignement en fonction des réalités locales et aussi quant à l'organisation des grilles-horaires et des périodes de cours.

L'UFAPEC attend que le dialogue mené au comité de concertation du Pacte puisse se poursuivre afin que ce qui doit être encore précisé dans la mise en œuvre de cette réforme fondamentale le soit, comme cela a été le cas jusqu'à présent, sur base de consensus dégagés, sous une présidence avisée, avec les acteurs de l'école : représentants des PO, des enseignants, des parents.